

Association Terroir et Nature en Yvelines

Adresse : Mairie de Houdan 78550 – HOUDAN

Courriel : [atena.yvelines@orange.fr](mailto:atena.yvelines@orange.fr)

[www.terroir-nature78.org](http://www.terroir-nature78.org)



# La Gazette d'Atena 78

Hors  
série

Le bulletin  
des adhérents

Septembre 2012

Numéro spécial Bilan Chevêche 2012, 1<sup>ère</sup> partie

**CONNAISSANCE DES POPULATIONS LOCALES DE CHEVÊCHES**

Dominique ROBERT [dom.robert3@wanadoo.fr](mailto:dom.robert3@wanadoo.fr)



Avec nos partenaires

2012 :

**l'année de l'action Chevêche  
dans les Yvelines**

*Clin d'œil : notre détermination est à l'image du regard de cette petite Chouette...*

**Partie 1  
Soutien à l'inventaire**

 **île de France**

Conseil Régional



**Yvelines**  
Conseil général



**Fondation  
Nature  
& Découvertes**

**patagonia**



**CPN Atena 78**

Association membre de la FCPN

Fédération des clubs

Connaître et Protéger la Nature

1

## Connaissance des populations locales de Chevêches : effectifs et répartition



Photo Jacques Coatmeur

### Résumé :

Au cours du printemps 2012, *Atena 78* a étendu et approfondi son inventaire des populations locales de Chevêches dans les Yvelines.

Une formation de nos adhérents a été mise en place pour se perfectionner à la reconnaissance des cris et chants de la Chevêche, et s'aguerrir à la méthode de « la repasse », par diffusion au magnétophone du chant enregistré du mâle.

Au final, 26 adhérents, répartis en 13 groupes, ont pris part à cet inventaire, se répartissant la prospection de 76 communes.

Commune par commune, autant de points d'écoute que nécessaires ont été mis en place (de 6 à 25 selon la taille de la commune) pour obtenir un recensement le plus exhaustif possible de la population de Chevêches. Les points sont donc en nombre variable d'une commune à l'autre et leur disposition n'est pas aléatoire, mais tient compte des exigences de l'espèce, en particulier de la structuration du territoire de la Chevêche autour de sa cavité.

Les résultats sont à la hauteur de l'investissement : l'inventaire 2012 a dénombré 226 sites occupés par l'espèce, répartis sur un territoire de 575 km<sup>2</sup>.

Pour la première fois nous nous autorisons à évaluer et chiffrer l'évolution de la population : en augmentation d'au moins 80% au cours des 10 dernières années.

La densité établie à 0,40 site occupé au km<sup>2</sup> permet de considérer la population du Mantois-Drouais comme un bastion de l'espèce en Ile-de-France, en plein sur l'arc francilien de biodiversité qui relie le Vexin et Rambouillet.

## Soutien à l'inventaire

Grâce à l'aide financière de nos partenaires, nous avons effectué un effort de prospection particulier pour mieux connaître la population de Chevêches.

La zone étudiée est passée de 500 à 575 km<sup>2</sup> afin de mieux cerner la distribution spatiale de l'espèce, depuis la vallée de la Mauldre à l'est, jusqu'à la limite ouest du département des Yvelines.

Cet état des lieux constitue un préalable utile à la mise en œuvre de mesures de sauvegarde, en particulier pour piloter la pose de nichoirs.

# INVENTAIRE des populations locales de Chevêches

## 1- Méthode :

**Généralités :** la technique dite « de la repasse » est utilisée pour recenser les populations de Chouette chevêche. Elle s'appuie sur le fait que l'espèce est « territoriale ».

La diffusion au magnétophone, du chant d'un mâle, cherche à provoquer et faire réagir les oiseaux cantonnés : le plus souvent les mâles (qui défendent le territoire), mais aussi certaines femelles, qui se manifestent « en duo » avec leur « compagnon » et participent également à la défense du territoire.

**Préparation :** une formation préalable a été organisée pour les adhérents de l'association (24 participants), afin qu'ils se perfectionnent à la reconnaissance des cris et chants de la Chevêche et maîtrisent la méthode d'inventaire.

**Le protocole utilisé est celui défini en 2004 dans le cadre du Réseau Chevêche Ile-de-France.**

A savoir :

- La commune est retenue comme l'entité géographique et administrative de base.

- Le but de l'inventaire vise clairement à l'exhaustivité : il s'agit de recenser tous les sites occupés par la Chevêche sur chaque commune.

- Le recensement s'effectue à partir de **points d'écoute distants de 500m** (taille moyenne d'un territoire de Chevêche autour de sa cavité, étant entendu que le magnétophone utilisé pour la repasse porte au moins à cette distance).

- La répartition des points d'écoute tient compte des caractéristiques et exigences écologiques de l'espèce.

La Chevêche est une espèce **cavernicole**, qui structure son territoire autour de sa cavité en période de reproduction.

En outre, la Chevêche est une espèce des espaces ouverts, qui généralement ne fréquente pas l'intérieur de la forêt.

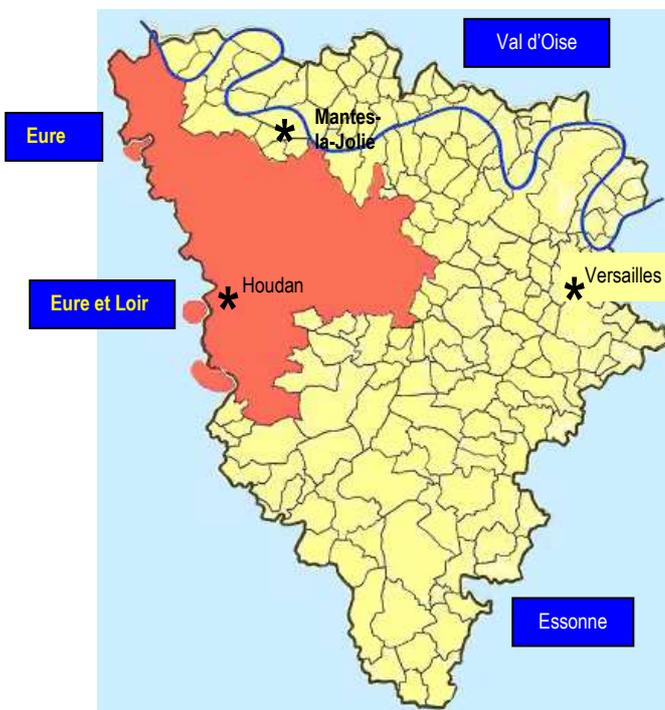
Dans un souci d'efficacité, les points d'écoute ne sont donc pas placés de façon aléatoire (au hasard) sur le plan de la commune.



Localisation de notre zone d'activité à l'ouest de la région Ile-de-France

La fiche technique « repasse » du Réseau Chevêche Ile-de-France est téléchargeable sur le site :

<http://terroir-nature78.org/ensavoirplusinve/fiche-technique-repasse.pdf>



La Zone d'étude occupe le 1/4 Nord-ouest du département des Yvelines.

**L'inventaire 2012**, étendu à l'est jusqu'à la vallée de la Mauldre, a porté sur **76 communes** correspondant à une surface de **575 km<sup>2</sup>**

Tous les milieux susceptibles d'offrir des cavités sont considérés comme « à priori favorables » et prospectés, il s'agit en particulier :

- de la ceinture verte des villages,
- des fermes isolées,
- des reliquats de vergers,
- des alignements de vieux saules,
- des tas de pierres occasionnels...

sachant que dans notre région les **Chevêches se logent en priorité** dans le **vieux bâti rural** (trous de murs et surtout dessous de toitures anciennes), dans **les arbres creux** (poiriers et pommiers le plus souvent isolés, saules liés aux mares et cours d'eau, chênes creux en lisière de petit bois, 1 cas), et occasionnellement dans **les tas de pierre** (extraction de blocs de grès dans les champs, 2 cas).

En conséquence : les forêts et l'intérieur des zones boisées ne sont pas prospectées, de même que les grandes étendues de plaine agricole dépourvues de haies, d'arbres isolés et de cavités.

Inutile de perdre son temps à chercher la Chevêche là où elle ne vit pas ! Et sachant que le territoire de la Chevêche est petit, de l'ordre *en moyenne* de 500m autour de sa cavité.

**- Le nombre de points d'écoute est ajusté d'une commune à l'autre, en fonction de l'offre en cavités et l'intérêt des milieux.**

Sur la carte IGN de la commune, on place **autant de points qu'il est nécessaire** pour couvrir l'ensemble des milieux favorables.

En toute logique, le nombre de points varie :

**- en fonction de l'étendue de la commune** (*il y en a de très petites et d'autres très grandes, la surface communale peut varier d'un rapport de 1 à 6*).

**- en fonction de la structure de l'habitat humain sur la commune**, sachant qu'il se résume parfois à un gros bourg, ou au contraire qu'il se démultiplie en de nombreux hameaux (*jusqu'à 16 hameaux sur la commune de Blaru au nord de notre secteur, qui nécessitent souvent chacun 2 points d'écoute*).

**En pratique, 5 à 6 points peuvent suffire sur une petite commune regroupée autour du bourg, tandis que plus de 20 et jusqu'à 25 seront indispensables sur une grosse, composée de plusieurs hameaux, sous peine de rater des Chevêches.**

**Voir en annexe deux exemples : commune d'Orgerus et commune d'Andelu.**



Photo Benjamin Mañoz © Atena 78

#### Séquence sonore :

**Le chant utilisé pour la repasse est un enregistrement original Atena 78.**

Chaque station d'écoute est séquencée de la façon suivante : 1 mn d'écoute préalable ; 30s de chant, 30s d'écoute ; 30s de chant, 30s d'écoute ; 30s de chant, 30s d'écoute.

Chaque point dure donc 4mn sur le terrain.

## 2- Pression d'observation :

La prospection 2012 s'est exercée de fin février à fin avril, **au cours de 62 soirées.**

Année	Nb de soirées inventaire
2005	19
2006	24
2007	38
2008	25
2009	40
2010	34
20&1	36
2012	62

#### Observateurs :

**26 adhérents, constitués en 13 équipes, ont participé à l'inventaire**

*Qu'ils soient tous ici remerciés*

Claudine Aubry, Louis Aubry, Arnaud Bak, René Bastien, Frédérique Brengel, Catherine Cayaux, Célia Dandonneau, Elisabeth Delange, Anne-Sophie Demonet, Marie-Christine Dumoutier, Bernard Fellous, Evelyne Giansetto, Françoise Gousseau, Jocelyne Jean, Laurent Jouanneau, Marie-Pierre Joubert, Isabelle Lhermitte, Alexandre Mari, Jean-Paul Martinet, Nicolas Maupomé, Marion Maupomé, Irène Pavis, Dominique Robert, David Sève, Juliane Tillack, Maryvonne Touati.

## REPASSE

Pression d'inventaire pour le recueil des données

Février		Mars		Avril	
Soirées	Soirées/hommes	Soirées	Soirées/hommes	Soirées	Soirées/hommes
5	7	40	79	17	30
<b>Total : 62 soirées, correspondant à 116 soirées/hommes</b>					

Comme on peut le voir, Atena 78 a déployé un effort considérable pour cet inventaire 2012 et l'investissement humain a été conséquent, se traduisant :

- par un nombre de sorties de terrain (62) qui double le *nombre moyen* antérieur des sorties au cours des 7 dernières années (31),
- par un nombre de communes prospectées passant de 63 en 2011 à 76 en 2012, et portant la surface d'étude de 500 à 575 km<sup>2</sup> (avec extension vers l'est en particulier, en direction de la vallée de la Mauldre).

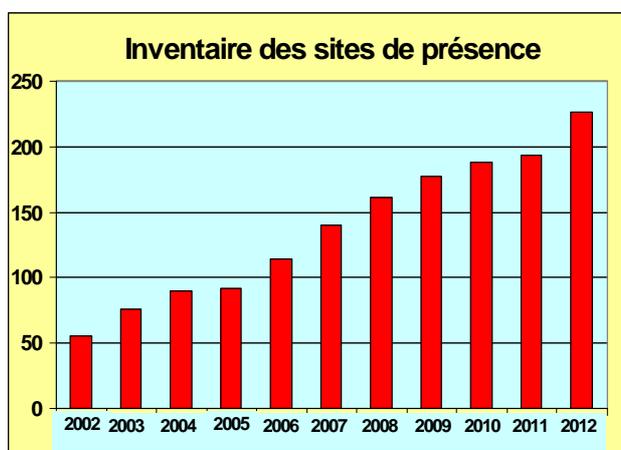
En fin de compte, **ce sont 9,5 points d'écoute en moyenne** qui ont été positionnés par commune, (soit un total de **722 points d'écoute pour le seul premier passage**).

### 3- Météo :

La météo est un élément clé pour la mise en oeuvre de la prospection nocturne : elle a été **très favorable en mars**, se traduisant par le nombre important des sorties figurant dans le tableau. Elle a été nettement **plus médiocre en avril**, avec des soirées pluvieuses qui ont réduit les possibilités de sorties, néanmoins les deuxièmes passages sur site se sont opérés autant que nécessaire.

### 4- Résultats 2012 :

<b>226 sites occupés</b>		
selon le statut de reproduction connu suivant :		
Couples	Mâles chanteurs	Individus
<b>77</b> dont 54 nicheurs certains	<b>141</b>	<b>8</b>
<p>- Le plus souvent, c'est le <b>mâle</b> qui défend son territoire et répond par le « chant ».</p> <p>- Parfois, la femelle se joint à son compagnon, et nous savons alors qu'un <b>couple</b> est présent.</p> <p>- Mais nous pouvons aussi n'entendre que des « cris », et l'<b>individu</b> entendu ou seulement vu ne peut être « sexé ».</p> <p>- Le couple est considéré comme « <b>nicheur</b> » seulement lorsque nous avons recueilli une preuve de la reproduction.</p> <p><b>Le plus souvent en juin, après contrôle des niochirs</b></p>		



La progression des sites de présence est régulière au fil des années, on voit qu'elle a fait un petit bond cette année, comme l'indique le graphique ci-contre.

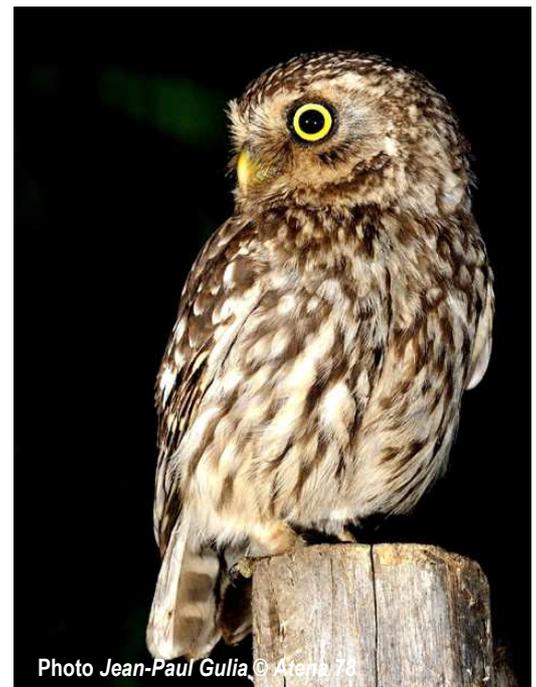
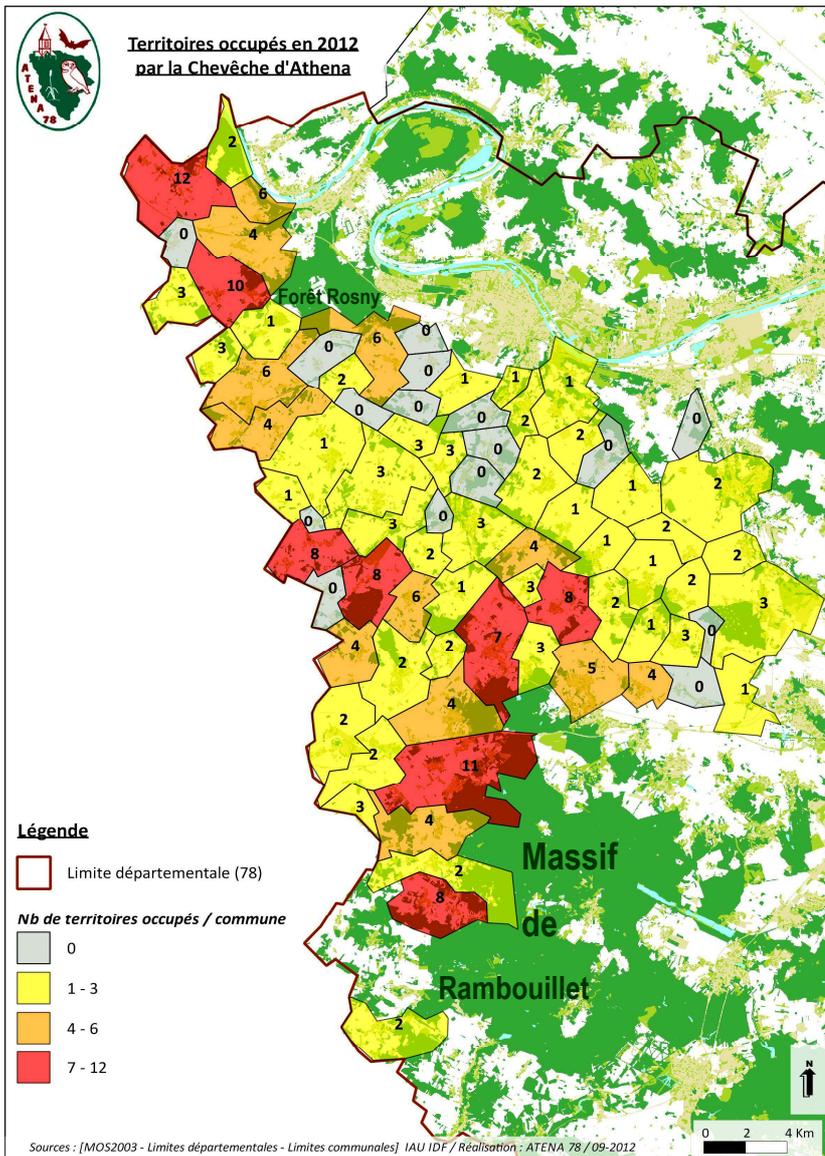
**Nota :** nos inventaires réalisés en période pré-nuptiale et nuptiale cherchent à évaluer la population nicheuse potentielle, toutefois les mâles chanteurs ou les individus révélés au moment de la « repasse » ne sont pas encore des couples, à fortiori nicheurs, donc nous préférons traduire nos résultats en « sites occupés » ou « sites de présences ».

Cette progression est toujours à mettre en relation avec l'extension continue de la surface prospectée, comme le montre le tableau ci-dessous.

Année	Nombre de sites	Nombre de communes	Surface en km2
2002	56	27	200
2003	76	33	310
2004	90	39	350
2005	92	39	350
2006	114	44	400
2007	140	51	440
2008	161	55	445
2009	177	55	445
2010	188	60	480
2011	193	63	500
2012	226	76	575



**Résultats 2012, cartographiés commune par commune**



**NB : à partir de 4 sites de présence, la Chouette chevêche permet de créer une ZNIEFF en Ile-de-France, (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique)**

Atena 78 a proposé à la DRIEE-Ile-de-France une révision des ZNIEFF de type II dans les Yvelines, à partir de la distribution des populations de Chevêches mises en évidence grâce aux inventaires.

## 5- Discussion :

### 5-1 : EVALUATION DE LA TENDANCE DEMOGRAPHIQUE

Comment évolue la population locale de Chevêches ? Est-elle stable ? En régression ou éventuellement en progression ?

*Incidemment : quel est l'impact de notre activité de protection au fil du temps ?*

Depuis plusieurs années nous nous posons cette question, et nous avons toujours été prudents dans nos réponses.

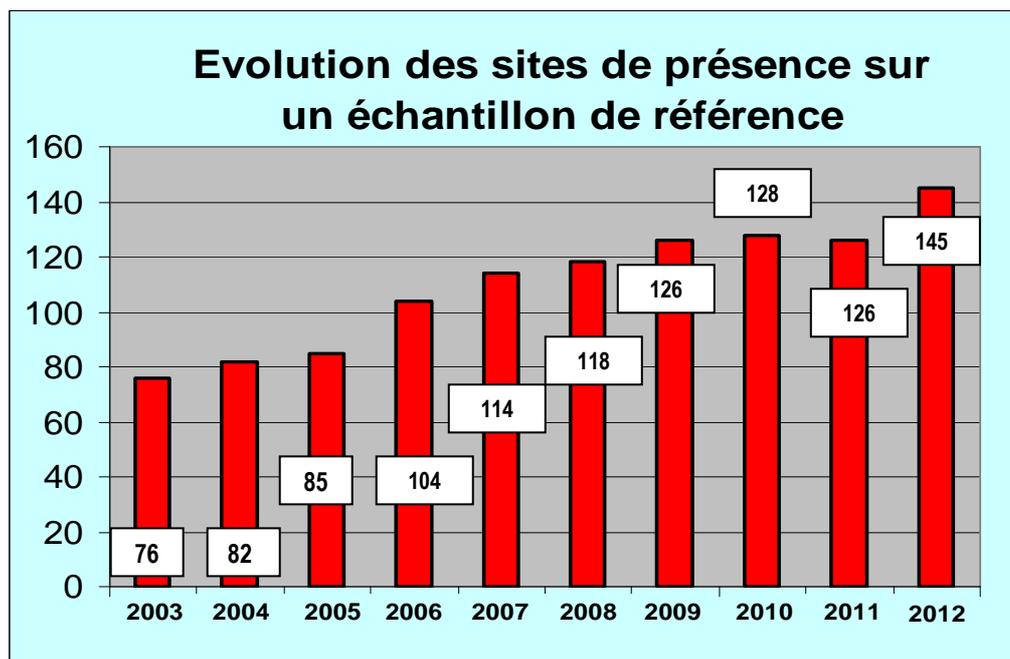
Nos inventaires menés sur le long terme (depuis une quinzaine d'années) font bien sûr apparaître un nombre de sites de présence en progression. Mais est-ce notre connaissance qui s'améliore ou la population de Chevêche qui réellement augmente ? Et surtout nos inventaires s'étendent géographiquement et portent chaque année sur de nouvelles communes, qui nous révèlent le plus souvent la présence de nouveaux sites jusque là inconnus, du fait précisément que ces communes n'avaient pas encore été prospectées. Les résultats bruts ne sont plus alors comparables, dès lors que la surface étudiée est elle-même en constante augmentation.

#### 5-1-a Evaluation à partir d'un même territoire-échantillon

Il nous semble avoir le recul nécessaire pour tenter une évaluation sur 10 ans, à partir d'un échantillon de communes.

En 2003, nous avons inventorié 33 communes et dénombré 76 sites de présence sur une surface de 310 Km<sup>2</sup>.

L'inventaire s'est poursuivi chaque année sur ces mêmes communes, et il est possible de comparer les résultats enregistrés sur la base de la même surface géographique, étant entendu que la même méthode d'inventaire a été mise en œuvre sur le terrain.



#### Territoire-échantillon de 350 km<sup>2</sup>

La continuité de l'inventaire dans le temps (10 ans), sur le même territoire d'une surface importante et significative (310 km<sup>2</sup>), permet de dégager **une grande tendance** : la population locale de Chevêches apparaît en nette progression.

**En valeur absolue, la population de Chevêche au sein de l'échantillon a pratiquement doublé en 10 ans (t=95%) !**

### 5-1-b Evaluation en prenant en compte la totalité du territoire prospecté chaque année.

Nous l'avons vu, la surface prospectée a régulièrement augmenté au cours des inventaires, passant de 200km<sup>2</sup> en 2002 à 575km<sup>2</sup> en 2012.

Si les résultats bruts ne sont plus comparables, il est toutefois possible de calculer **la densité des sites de présence** obtenue chaque année sur la zone d'étude annuelle considérée.

Année	Nombre de sites	Surface en km <sup>2</sup>	Densité
2002	33	200	0,16
2003	76	310	0,24
2004	90	350	0,25
2005	92	350	0,26
2006	114	400	0,28
2007	140	440	0,32
2008	161	445	0,36
2009	177	445	0,39
2010	188	480	0,39
2011	193	500	0,38
2012	226	575	0,39



Les résultats obtenus chaque année sur **les surfaces totales prospectées** sont très comparables à ceux de l'échantillon de référence.

On retrouve sur l'histogramme le même petit infléchissement en 2011 ; par contre la progression 2012 visible sur l'échantillon est « nivelée » sur le grand territoire de 575km<sup>2</sup>.

**En valeur absolue, la progression est de 121% depuis 2002, de 81% par rapport à 2003.**

Prenons ces valeurs avec prudence.

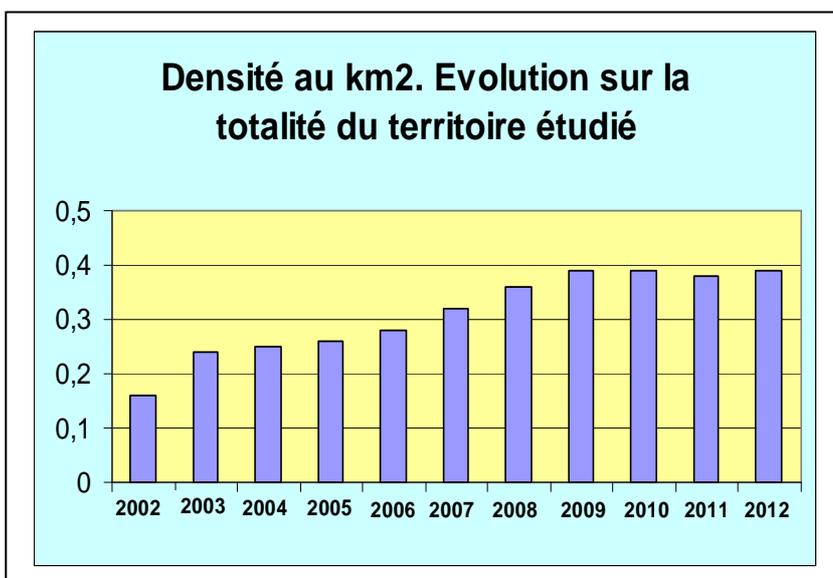
Les chiffres en valeur absolue d'une année sur l'autre peuvent être discutables, car d'une année à l'autre la « pression d'observation » (le nombre de soirées sur le terrain) est variable, la météo est également variable et la Chevêche peut éventuellement ne pas se manifester et échapper à l'observateur.

*La Chevêche peut être présente, mais ne pas répondre au magnétophone, c'est un « classique » du genre. Il y a donc sur chaque inventaire annuel, commune par commune, une petite marge d'erreur possible.*

D'où l'intérêt **d'un inventaire qui se poursuit dans le temps (10 ans) sur les mêmes communes** (à la différence d'un inventaire réalisé une seule année, sur des communes différentes tirées au sort). **Cette continuité dans le temps permet de « niveler », de « gommer » cette petite marge d'erreur et de dégager une tendance générale d'évolution** de la population de Chevêche.

En fin de compte, nous sommes bien conscients de la difficulté chaque année, sur chaque commune, d'effectuer des inventaires exhaustifs fiables et donc comparables. C'est la raison pour laquelle nous sommes restés très prudents, quant à l'évaluation de la dynamique de la population de Chevêches. Toutefois ne boudons pas notre plaisir !

**Nos inventaires nous permettent aujourd'hui de conclure qu'elle a connu une évolution positive et une augmentation d'au moins 80% au cours des 10 dernières années.**



## 5-2 : ESTIMATION DE L'IMPORTANCE DE LA POPULATION LOCALE DE CHEVÊCHES

**La densité de Chevêches s'établit donc actuellement à 0,39 site occupé par km<sup>2</sup>.**

Si on arrondit à 0,4 au km<sup>2</sup> on peut aussi traduire ce chiffre en précisant que l'on trouve : 1 site occupé par la Chevêche sur 2,5km<sup>2</sup> de territoire prospecté.

**Ce chiffre est stable depuis 2009**, et il est intéressant de noter qu'en passant de **445 km<sup>2</sup>** (en 2009) à **575 km<sup>2</sup>** (en 2012), nous avons continué à trouver **la même densité de Chevêches au cours des 4 dernières années.**

- Il est bon de préciser que la surface du territoire de référence prend bien en compte la totalité des habitats, y compris le cœur des zones urbanisées des communes, les bois et forêts, les grandes étendues agricoles dépourvues de cavités... **c'est-à-dire tous les habitats non favorables à la Chevêche.** Il s'agit donc bien d'une densité sur le « territoire réel » et non pas calculée à partir des seuls habitats favorables susceptibles d'accueillir l'espèce (ce qui serait une autre façon possible de calculer une densité).
- Une autre remarque s'impose concernant la surface prospectée : il s'agit d'une portion de territoire des Yvelines **d'un seul tenant** d'une part, et d'autre part **de taille importante** (575km<sup>2</sup>), et non pas d'une petite portion « choisie », de territoire protégé, pouvant héberger une population concentrée.

En matière de densité, il faut comparer ce qui est comparable et bien prendre en compte l'étendue de la surface de référence.

Par exemple, sur la carte figurant en p.6, certaines communes accueillent un nombre de sites variant de 7 à 12, c'est-à-dire la meilleure densité.

On pourrait s'amuser à calculer la densité au km<sup>2</sup> sur les seules communes très favorables.

On peut aussi préciser que sur la petite commune de Jeufosse, la densité de Chevêches est de 4,1 sites au km<sup>2</sup> !

Mais ces calculs, sur des surfaces sélectionnées, de petite étendue, restent anecdotiques. On trouvera presque partout des territoires d'exception, de petite étendue, accueillant une forte densité de Chevêche.

Pour juger de l'état et de l'évolution d'une population de Chevêche il est indispensable d'effectuer des inventaires sur de grandes surfaces, de plusieurs centaines de km<sup>2</sup>.

### Au niveau régional

En Ile-de-France, les comparaisons possibles entre les différents territoires sont difficiles, car très peu d'entre eux, de **grande étendue et d'un seul tenant**, ont été inventoriés systématiquement.

- C'est le cas du **Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse**, qui en 2008 a effectué un inventaire sur les 77 communes du projet d'extension du Parc, suivant le même protocole que nous, tel que défini au sein du Réseau Chevêche Ile-de-France en 2004.

Sur la surface très importante de **950km<sup>2</sup>** : **64 sites de présence** ont été enregistrés (sur 24 communes), donnant **la faible densité de 0,07 site occupé au km<sup>2</sup>.**

Il est important de souligner que le PNRHVC englobe la totalité du Massif forestier de Rambouillet (26 000 Ha) et que **43% de la zone d'étude est couverte par des surfaces forestières défavorables** à la Chevêche. De ce fait, la pression d'échantillonnage moyenne, sur chacune des communes, est de 7 points d'écoute, contre 9,5 points dans notre secteur, comme précisé ci-dessus.

### Au niveau national

- Une enquête de grande étendue a été menée dans le sud de la France, départements du Vaucluse et des Alpes de Hte-Provence, sur une **surface de 1006 km<sup>2</sup>, incluant 113 communes.** Les résultats sont les suivants : 743 mâles chanteurs ont été recensés, donnant une importante densité de **0,74 mâle chanteur au km<sup>2</sup>.**

La conclusion de l'auteur (Olivier Hameau) est la suivante : « *Les recensements réalisés entre 2005 et 2010 font certainement de cette population de Chevêche d'Athena l'une des plus importantes*

*recensées au niveau national, tant du point de vue de l'étendue de la répartition de l'espèce que des effectifs de mâles chanteurs contactés. Cela tendrait bien à confirmer le bastion méridional pour cette espèce en France ».*

Hameau O. (2010). Recensement de la Chevêche d'Athéna de la Montagne de Lure au Comtat Venaissin. Faune-PACA publication n°1, 10 pages

### 5-3 : DISTRIBUTION SPATIALE DE LA POPULATION DE CHEVÊCHES

La cartographie publiée en p.6 rend bien compte de la répartition très hétérogène :

- Avec des communes en *rouge* et *ocre* pouvant accueillir de véritables « agrégats » de Chevêches,
- Et simultanément, des communes en *gris*, sans aucune Chevêche ou en *jaune*, avec une présence variant de 1 à 3.

Mais c'est surtout l'incroyable disparité et la contiguïté entre les communes « fortement dotées », souvent voisines des communes où l'espèce est absente...qui rend bien compte de la répartition de la population de Chevêches.

De telles disparités ne sont pas faciles à expliquer.

**Nous considérons toutefois que c'est la pénurie de cavités qui constitue le facteur « structurant », qui conditionne la présence ou l'absence de la Chevêche.**

L'existence d'une **cavité** est la condition nécessaire, permettant à cette espèce « cavernicole » et sédentaire d'occuper son territoire toute l'année. C'est l'élément clef préalable, qui explique sa distribution spatiale.

**Où trouvent-on des Chevêches ?** revient à répondre à la question :  
**où trouve-t-on encore des cavités ? (Voir annexe 2).**

#### Pour conclure

La population de Chevêche d'Athéna étudiée depuis 15 ans sur le Mantois-Drouais connaît une dynamique **positive**, sans doute épaulée par la pose de nichoirs.

La densité actuelle calculée sur une grande surface de territoire d'un seul tenant, permet de considérer cette population comme un bastion de l'espèce en Ile-de-France, qui justifie le programme de conservation tel que nous l'engageons avec nos partenaires institutionnels (Conseil Régional IdF, Conseil Général 78) et privés (Fondation Nature & Découvertes, Patagonia).



#### Remerciements :

Je tiens à exprimer mes remerciements chaleureux à **Alexandre Mari** pour sa re-lecture attentive et ses conseils pertinents concernant l'analyse et l'évaluation de notre population, et à **Arnaud Bak** pour son aide précieuse concernant la cartographie des sites.

# Notre secteur d'étude : le Mantois-Drouais <sup>(1)</sup>

## Limites géographiques et administratives :

L'étude et la protection de la Chevêche s'effectue sur un secteur **délimité** :

- au Nord par la vallée de la Seine,
- au Sud par le massif de Rambouillet,
- à l'Ouest par la limite administrative du département des Yvelines (avec l'Eure et l'Eure et Loir),
- à l'Est par la vallée de la Mauldre (en limite du plateau des Alluets et de la Plaine de Versailles) (2).

Cette zone **rurale** se présente comme un vaste plateau cultivé et boisé, très marqué par l'agriculture intensive, au sud d'une vallée de la Seine industrialisée et fortement urbanisée. Les communes riveraines de la Seine pour cette raison, ne sont pas incluses dans la zone d'étude.

## Altitude :

A Mantes la Jolie, l'altitude de la Seine est seulement de 20m.

Le plateau de l'arrière pays mantois se situe entre 100 et 150m, avec une butte boisée au niveau de Thoiry atteignant 175m.

## Hydrographie :

Le plateau ondulé est entaillé par les vallées **de 2 affluents de la Seine**, coulant du sud vers le nord : la Mauldre et la Vaucouleurs. La présence de coteaux calcicoles liés à ces vallées est notable pour la diversité des milieux naturels (insectes, orchidées) mais ne profite pas à la Chevêche.

La vallée de **la Mauldre** est un couloir de plus en plus encaissé et urbanisé sur son cours inférieur, les pentes sont largement boisées et *un seul site à Chevêche est connu sur la commune de Beynes*.

La **Vaucouleurs** possède également un cours encaissé aux versants boisés sur la partie haute, et malgré l'élargissement de la vallée sur le cours inférieur, nous ne connaissons que *deux sites de présence, à Civry-la-Forêt (sur le golf) et à Auffreville tout à fait en aval*.

La forte présence de la Hulotte sur les coteaux boisés est un facteur négatif. Quant à la ripisylve, elle est essentiellement composée par l'Aulne glutineux qui n'offre pas de cavités. Enfin nous pensons que le fond de vallée froid et humide est peu attractif pour la Chevêche.

Il en va autrement du 3<sup>ème</sup> cours d'eau, la Vesgre, tout à fait au sud du secteur, qui présente un faciès très différent, bénéfique à la Chevêche.

La **Vesgre** (avec son affluent le Grappelin) émerge de la forêt de Rambouillet, coule en direction de l'ouest pour rejoindre l'Eure, sur le département voisin de l'Eure et Loir. Le profil de la vallée est celui d'un cours d'eau de plaine agricole, se situant au niveau des zones cultivées adjacentes. La présence de prairies pâturées riveraines et surtout d'une mini-ripisylve encore composée de vieux saules têtards, font de cette vallée un corridor écologique très favorable à la Chevêche sur une trentaine de kilomètres (en lien avec la vallée de l'Eure sur le département voisin). *Une douzaine de sites occupés par l'espèce sont directement liés à la présence de la rivière.*

## Urbanisation

Le plateau du Mantois-Drouais se présente comme une vaste zone rurale occupée par des villages de taille modeste.

Les plus grosses communes sont regroupées sur la « *frontière est* », dans la vallée de la Mauldre, avec les communes de Beynes (7600 habitants), Maule (6200 habitants) et toutes les autres communes plus petites qui se touchent en fond de vallée et rendent le tissu urbain très dense non favorable à la Chevêche.

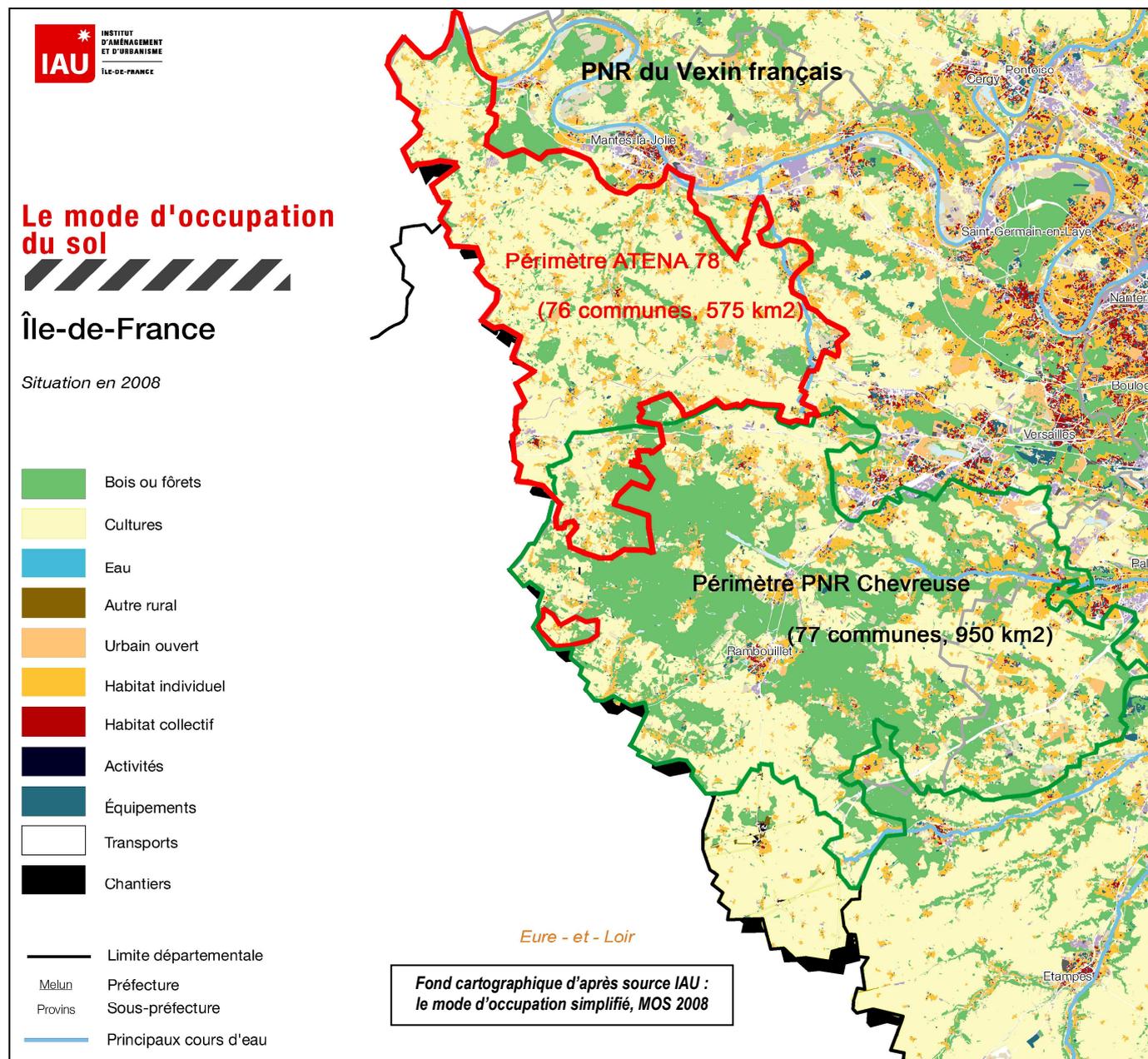
Dès que l'on émerge sur le plateau où se développent nos activités, les communes sont de taille nettement plus petite : la « *métropole* » de Houdan compte seulement 3200 habitants, les pôles d'Orgerus 2300 habitants, de Septeuil 2200 habitants ou de Bréval 1700 habitants pour citer les plus grands.

Ce qui veut dire que la majorité des communes se situe dans une fourchette de 500 à 600ha, gardant l'allure de gros villages ayant encore conservé **une « ceinture verte » favorable à la Chevêche** (avec jardins, petites prairies...), bien que de plus en plus grignotée, voir laminée, par les lotissements au cours des 30 dernières années. C'est dans la périphérie des villages que se trouve la majorité des sites occupés par la Chevêche.

## Mode d'occupation du sol

Le plateau vallonné est avant tout marqué par « la grande culture » céréalière, tournée vers le blé, l'orge, un peu le maïs, et les oléo-protéagineux, colza, pois, fèves... et un petit peu le lin.

L'agriculture intensive a façonné les paysages : le parcellaire s'est considérablement agrandi pour permettre l'usage des gros engins agricoles ; les haies, talus, petites prairies ont été drastiquement éliminés par le remembrement.



- On peut dire que **le verger de haute tige** a totalement disparu en tant que tel, et que seuls subsistent des pommiers et poiriers isolés, le plus souvent dans la périphérie immédiate du village et enclavés au milieu du tissu récemment urbanisé. En ce qui concerne les cavités indispensables à la Chevêche, c'est une perte sèche.
- **L'emprise boisée** (non favorable à la Chevêche) n'est pas négligeable, **puisqu'elle représente 19% de la surface totale**). Certains massifs comme la Forêt de Civry ou la Forêt Domaniale de Beynes sont assez importants, mais dans l'ensemble il s'agit **d'une multitude de boisements de taille modeste** dispersés au milieu des matrices agricoles.
- Ce qui est particulièrement « remarquable » dans nos paysages (par rapport à d'autres régions de France), c'est la rentabilité maximale de la terre agricole : la plaine cultivée s'arrête juste au pied des boisements.

Aucune parcelle n'est laissée à l'abandon, les milieux intermédiaires non cultivés (jachères, friches...), se limitent au strict minimum obligatoire, imposé par les textes réglementaires. Les **jachères permanentes** implantées sur les plus mauvaises terres sont rares. Ces zones de chasse privilégiées des rapaces en général, diurnes et nocturnes, qui accueillent au fil des années des populations abondantes de Campagnols des champs, sont très dispersées et de petite taille.

- L'élevage ovin est marginal ; l'élevage bovin est limité aux terres des coteaux et fonds de vallées et par commodité, aux parcelles situées à la périphérie des quelques fermes minoritaires qui ont conservé un troupeau.
- Par contre, le maintien de prairies enherbées, pâturées ou fauchées, est favorisé par la pratique du **cheval de loisir**, très développée dans les Yvelines, premier département français pour les adhérents à la Fédération Française d'Équitation.

Les haras de propriétaires, les centres équestres et les pensions de chevaux sont en nombre important. Beaucoup de propriétaires individuels recherchent aussi des possibilités de mettre leur cheval au pré, hors structure spécialisée, et pour les agriculteurs c'est une source de revenu complémentaire que d'offrir ce service.

La pratique multiforme de l'équitation permet donc de conserver des zones enherbées favorables aux Chevêches (présence d'insectes et rongeurs), à condition toutefois que la charge ne dépasse pas 1 cheval à l'ha, sous peine d'engendrer un sur piétinement et une dégradation des prairies. La vermifugation exagérée des chevaux est aussi un revers de la médaille, avec re-largage dans les crottins des molécules toxiques pour la chaîne alimentaire (*ivermectine* en particulier), qui tuent les insectes coprophages susceptibles d'être consommés par la Chevêche.

#### **Pour conclure :**

**on peut dire que la Chevêche parvient à se maintenir en secteur façonné par l'agriculture intensive, en exploitant au maximum toutes les ressources alimentaires (campagnols en particulier, mais aussi insectes, vers de terre et petits passereaux) de son territoire, aux abords des villages ou des fermes isolées.**

**Du fait de sa petite taille et d'un régime alimentaire diversifié, elle parvient à subvenir à ses besoins vitaux toute l'année, dans des paysages qui sont loin de ressembler au bocage normand de l'après-guerre mondiale.**

#### **(1) Concernant cette appellation :**

- Pour l'IAU Ile-de-France (Institut d'Aménagement et d'Urbanisme), **Unités paysagères de la région Ile-de-France**, juin 2010, le **Mantois-Drouais** est considéré comme un « **pays** », qui inclut aussi quelques territoires à l'est de la Mauldre, notamment appartenant à la Plaine de Versailles, mais sur laquelle nous n'intervenons pas.

- Pour la DRIAAF (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et la Forêt), **Les petites régions agricoles des Yvelines**, janvier 2011, notre secteur d'étude recoupe bien ce qui est appelé « **le Drouais** ».

- Pour le Guide Flore d'Île-de-France, P. Jauzein et O. Nawrot, Editions Quae 2011, la « petite région écologique » dénommée « **le Mantois** », recoupe très précisément notre zone d'inventaire.

#### **(2) Cette délimitation tient compte du voisinage d'autres groupes ornithologiques :**

- Au nord, nous ne prospectons pas la Basse vallée de Seine et le secteur de la Boucle de Moisson, (favorable à la Chevêche), régulièrement suivie par le CORIF (Centre Ornithologique Ile-de-France).

- Au sud, nous nous arrêtons à la forêt de Rambouillet, très régulièrement prospectée par le Groupe ornithologique Rambouillet (CERF, CORIF, Bonnelle-nature).



*En milieu steppique la Chevêche niche à terre, profitant des tas de pierres amoncelées par les pratiques agricoles locales au fil des ans... retrouvez la « chouette des pierres » parmi les pierres...*



## Où trouve-t-on les Chevêches ?

Résumé et mise à jour

Nos inventaires menés dans les Yvelines depuis une quinzaine d'années nous ont déjà amenés à répondre à cette question.

« Document à télécharger » sur [www.terroir-nature78.org](http://www.terroir-nature78.org)  
**Où SONT LES CHEVÊCHES ?**  
*La distribution spatiale des milieux d'accueil*

L'agriculture intensive a façonné les paysages ruraux des Yvelines au cours des années 70 : l'élevage a brutalement régressé, les prairies ont été retournées, les mares comblées, les vieux saules brûlés, les vergers de haute tige arrachés... les cavités se sont raréfiées et **la Chevêche a de moins en moins conservé sa place en « plein champ ».**

La périphérie proche des villages a constitué alors la zone de repli de la Chevêche, dans ce qu'il reste encore de **vieux bâti rural** (avec des cavités dans les murs ou la toiture) et de **vieux fruitiers dans les jardins** (pommiers et poiriers de haute tige isolés.)

Mais à 50km de Paris la zone rurale est devenue la grande banlieue de la mégapole et à son tour « la ceinture verte » des villages a été, et continue d'être, laminée par l'urbanisation et les lotissements, qui grignotent la terre agricole.

L'interface entre village et grande culture tend à disparaître devant l'extension des maisons neuves.

Simultanément, un 3<sup>ème</sup> phénomène est à l'œuvre depuis quelques décennies : « **le vieux bâti rural fait peau neuve** », les murs sont « rejointés », les combles sont aménagés, nos demeures s'isolent et sont de moins en moins accueillantes pour la petite faune sauvage en général.

La Chevêche est prise en tenaille entre agriculture intensive d'un côté et urbanisation galopante de l'autre, qui toutes deux concourent à la pénurie de cavités.

(Sans parler ici de la densification des réseaux de communication (routes, autoroutes, voies ferrées..) qui fragmentent les habitats et de l'intensification du trafic routier qui tue directement les Chevêches).

### Où trouve-t-on les Chevêches ? Localisation des sites de présence.

Sites occupés en 2009 <i>n=177</i>		
Ceinture verte	Fermes isolées	Plein champ
<b>58%</b>	<b>32%</b>	<b>10%</b>
Sites occupés en 2011 <i>n=190</i>		
<b>58%</b>	<b>33,6%</b>	<b>8,4%</b>
Sites occupés en 2012 <i>n=224</i>		
<b>57,5%</b>	<b>34,1%</b>	<b>8,4%</b>

**Les sites de « plein champ »** en cavité naturelle s'orientent vers une lente agonie, avec la disparition régulière des vieux arbres creux.

Sur les 19 sites d'accueil (seulement) recensés cette année hors village : 8 sont dans des vieux saules, 7 sont en nichoirs (soit 37% en cavités artificielles), 3 en vieux fruitiers, 1 est un tas de grosses pierres (donc précaire, en attente d'un bulldozer pour évacuation).

**La pénurie de cavité est la principale difficulté rencontrée par la Chevêche.**

Nous y pallions en partie, par la mise en place de *cavités artificielles*, des nichoirs (255 actuellement), **pour limiter l'érosion et stabiliser la population de Chevêche.**

Nous sommes bien conscients du fait que c'est une réponse à court terme, mais immédiatement à portée de nos moyens associatifs. **Le nouveau modèle de nichoir durable**, que nous allons mettre en place à partir de 2012, **cherche à donner un horizon à 25 ou 30 ans.**

**Un véritable plan de restauration des cavités naturelles** (efficaces dans 50 à 60 ans) est absolument nécessaire et urgent (**replantation de vergers haute tige, plantation de haies, restauration de la ripisylve en bordure des cours d'eau**), dans le cadre d'une politique d'aménagement du territoire, dont seules les collectivités territoriales ont les moyens.

# Annexe

3

## INVENTAIRE 2012 : documents préparatoires

Suite à la formation organisée pour nos adhérents, chaque groupe a reçu la cartographie des communes choisies,

- avec le positionnement des points d'écoute,
- ainsi que la mémoire de l'association concernant les sites de présence antérieurs de la Chevêche sur chaque commune.

\* Le nombre de points est variable, suivant la taille de la commune et la structure de l'habitat rural, hameaux, fermes isolées ;

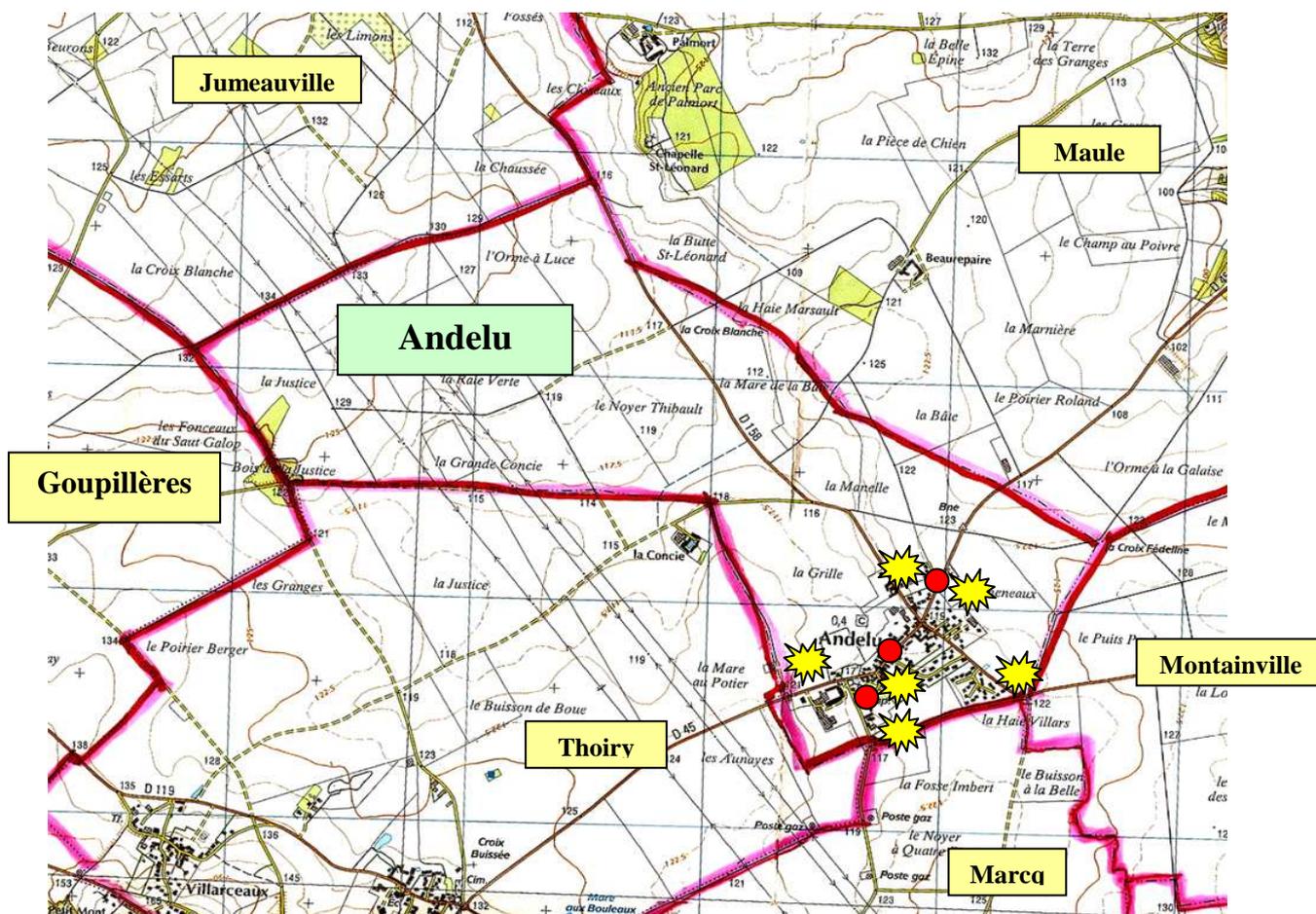
\* Le nombre de points varie de 5 à 25 suivant ces paramètres ;

\* Sur la totalité des 76 communes suivies, le nombre moyen de points d'écoute est de 9,5 points ;

\* L'intérieur des bois et forêts n'est pas prospecté, mais les lisières sont toujours à distance « utile » d'un point d'écoute ;

\* Les grandes étendues agricoles dépourvues de cavités ne sont pas prospectées ;

### Annexe 2-a Exemple de document préparatoire sur une petite commune ANDELU



#### Andelu

Surface = 366 ha

Un seul bourg, avec deux fermes  
(l'une sortie vers Jumeauville et l'autre sortie vers Thoiry)

6 Points d'écoute 

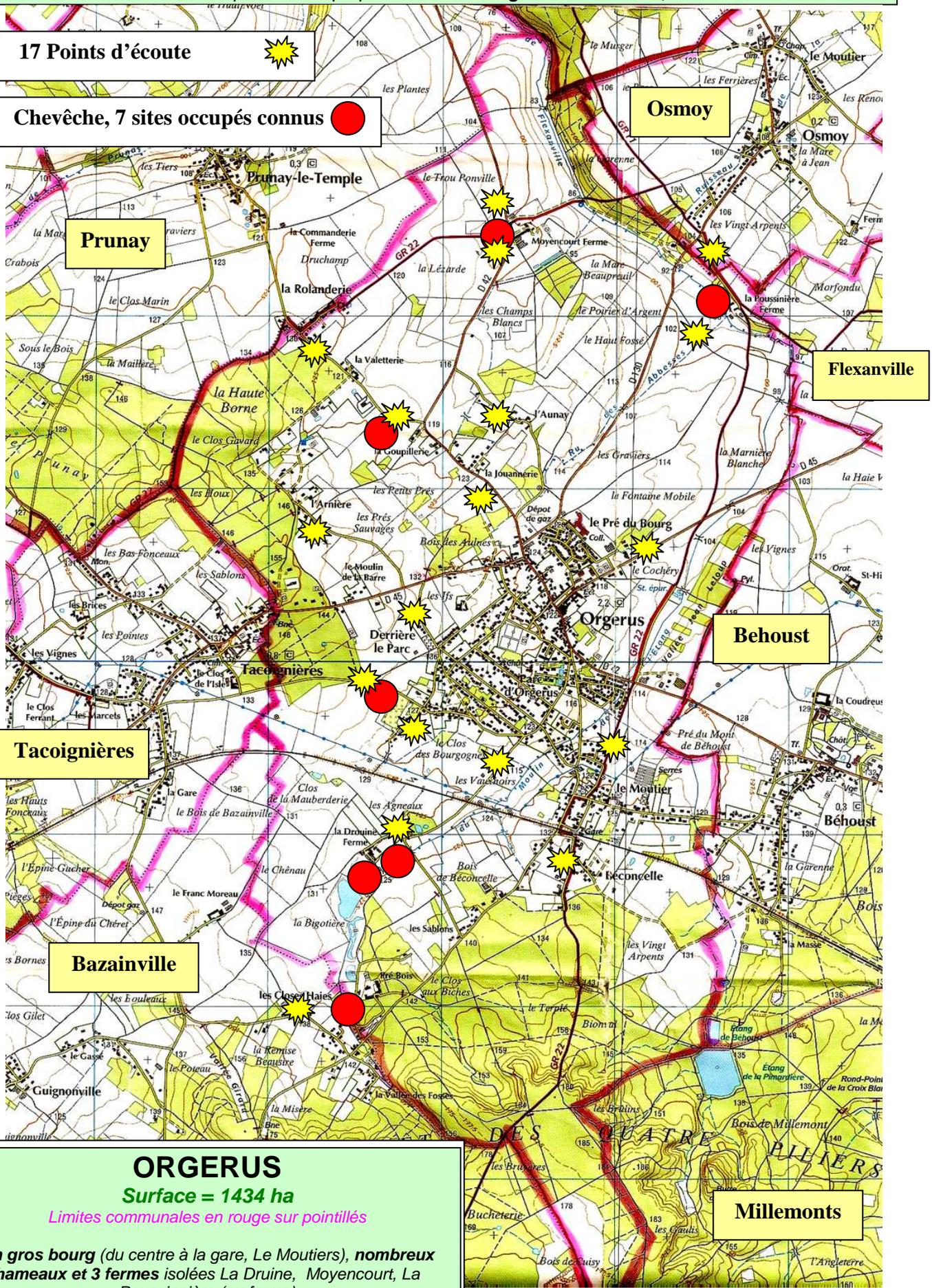
Chevêche :  3 sites de présence connus sur la commune

**Annexe 2-b: Exemple de fiche préparatoire sur une grosse commune, ORGERUS**

17 Points d'écoute



Chevêche, 7 sites occupés connus



**ORGERUS**

Surface = 1434 ha

Limites communales en rouge sur pointillés

Un gros bourg (du centre à la gare, Le Moutiers), nombreux hameaux et 3 fermes isolées La Druine, Moyencourt, La Poussinière (ex-ferme)